

43^{ème} Session du Conseil d'Administration de la Banque Centrale de la République de Guinée

Le Conseil d'Administration de la Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG), s'est réuni, le vendredi 19 mars 2021, par visioconférence, sous la présidence de Dr Louncény NABE, Président du Conseil.

Au cours de cette session, le Conseil a procédé à l'examen du Procès-verbal de sa 42^{ème} session ordinaire tenue le 28 décembre 2020 et à l'adoption des états financiers IFRS 2019.

En introduction, le Président du Conseil a remercié les administrateurs pour leur participation à cette 43^{ème} session.

Invités pour l'occasion, le Directeur Général des Finances et de l'Informatique et l'Auditeur Général ont, successivement, pris la parole pour présenter le rapport de gestion, renfermant les états financiers IFRS de la Banque Centrale au 31 décembre 2019, et le rapport d'opinion du commissaire aux comptes relatif aux mêmes états financiers.

Dans sa présentation du rapport de gestion, le Directeur Général des Finances et de l'Informatique a précisé que le bilan de la BCRG arrêté au 31/12/2019 suivant les normes IFRS, s'équilibre à l'actif et au passif à GNF 24 884,334 milliards contre GNF 21 044,609 milliards en 2018, soit une hausse d'environ 18%. Le résultat net global de la période qui est bénéficiaire de GNF 672,318 milliards, a fait l'objet d'une analyse basée sur ses différentes composantes.

S'agissant du rapport d'opinion, l'Auditeur Général l'a présenté pour le compte du Comité d'Audit.

A ce titre, il a indiqué qu'au terme de ses travaux, le Commissaire aux Comptes a conclu que les états financiers présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la BCRG au 31 décembre 2019, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

En conséquence, le Comité suggère au Conseil d'Administration d'approuver les comptes IFRS de la BCRG pour l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Par ailleurs, l’Auditeur Général a transmis le message de félicitations que le Comité d’Audit a adressé au personnel et au gouvernement de la Banque pour les résultats obtenus.

Après quelques questions de clarifications auxquelles des éléments de réponses ont été apportés, le Conseil s’est dit satisfait des performances qu’affiche depuis quelques années la Banque Centrale en termes de résultats et ce, malgré une conjoncture économique difficile. Il a félicité la Banque Centrale pour la qualité de sa gouvernance.

A l’issue des échanges, le Conseil a adopté les comptes IFRS de la Banque Centrale pour l’exercice clos le 31 décembre 2019.

Contact presse

BCRG

Moussa MANSARE

Responsable de la Cellule de Communication

Tél : (+224) 628 03 88 35

moussa.mansare@bcrg-guinee.org

À PROPOS DE LA BCRG

La Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG) est une institution qui œuvre à la définition et à la conduite de la politique monétaire du pays. Dans la consolidation de l’économie et le maintien de la stabilité des prix, la BCRG opère de façon autonome, et apporte ainsi son soutien à la politique économique du Gouvernement de la République de Guinée en vue d’une croissance économique saine et durable.

